

CEEAC

ECCAS

La Commission



COMMUNIQUE DE PRESSE

OUVERTURE D'UNE REUNION TECHNIQUE DE TROIS (03) JOURS SUR L'ELABORATION DE LA CARTE DE SCORES DU PALUDISME DANS LA ZONE CEEAC

Libreville, le 1 août 2022 – Ce Lundi, été lancés à Libreville, les travaux de la réunion technique des responsables des programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP) des 11 Etats membres de la Communauté Economique des Etats l'Afrique Centrale (CEEAC) en vue de l'élaboration de la carte de scores qui est un outil de suivi de la gestion et de la redevabilité pour l'action dans le cadre du Plan régional pour l'éradication du Paludisme à l'horizon 2030.

Cette réunion organisée par la Commission de la CEEAC en collaboration avec ses partenaires dont l'Alliance des Chefs d'Etats Africains pour l'Élimination du Paludisme (ALMA), le Partenariat Roll Back Malaria (RBM) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a pour objectifs de : a) proposer les indicateurs de suivi de contrôle et d'élimination du paludisme dans la zone CEEAC; b) examiner les indicateurs sélectionnés pour être inclus dans la carte de scores ; c) discuter des modalités d'établissement des rapports par la collecte des données au niveau des pays et au niveau régional et ; d) définir une feuille de route pour les prochaines étapes.



Dans son mot de circonstance, **Dr Charles PALUKU**, Conseiller Technique Principal de la lutte contre le Paludisme, de la Santé de la reproduction, de la Santé Maternelle et de l'Enfant à l'ALMA, a expliqué que la « Carte de scores du paludisme » permettra d'informer régulièrement les hauts responsables, plus particulièrement les chefs d'Etats de la Sous-région sur la situation des

progrès accomplis avec les actions à mener pour l'élimination du paludisme dans les pays de la sous-région d'ici 2030.

L'allocution d'ouverture officielle de Son Excellence **Mme Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social à la Commission de la CEEAC, a été lue par **Dr Ludovic FIOMONA TAMADEA**, Coordinateur du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV). Dr FIOMONA a rappelé que la charge du paludisme a atteint encore des niveaux inacceptables avec la convergence de plusieurs facteurs ; ce qui représente un défi supplémentaire face aux efforts à déployer pour contrôler la maladie.

Toute l'Afrique Subsaharienne y compris les 11 états membres de la CEEAC continuent de payer le plus lourd tribut en termes de morbidité et de mortalité car, dénombant à elle seule plus de 80% des décès imputables au paludisme enregistrés dans le monde avec un enfant de moins de 5 ans décédé toutes les minutes.



C'est à ce titre que la Commission de la CEEAC a bénéficié de l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Partenariat Roll Back Malaria dans le cadre du Mémorandum d'entente signé entre la CEEAC et ALMA pour l'élaboration d'un Plan Stratégique Régional d'Accélération de l'Élimination du Paludisme en Afrique Centrale d'ici à 2030 ; lequel plan a été amendé avec l'ensemble des pays de la sous-région de la CEEAC le 11 mai 2022.

Aussi, l'opérationnalisation de l'Organisation de la Santé de l'Afrique Centrale (OSAC) qui est une Volonté des Chefs d'Etats et de Gouvernements, matérialisée par la **Décision No 16/CEEAC/CCEG/XIX/21 du 30 juin 2021**, avec la signature de l'Accord de siège de l'institution en mai dernier à Malabo en République de Guinée Équatoriale représente un cadre adéquat pour le suivi de l'utilisation de la carte SCORES dans la Sous-région de la CEEAC parmi ses attributions.

La première journée a été consacrée à :

- L'aperçu général de la situation du paludisme dans la région CEEAC ;
- L'introduction de la Carte de scores aux participants ;
- Le système d'information sanitaire de la CEEAC en cours de mise en place ;
- La sélection des indicateurs et leur justification lors des travaux de groupe.

Rappelons que cette réunion a été organisée dans la droite ligne de la feuille de route du Président en exercice de la CEEAC, S.E. **Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo**, dont la mandature est consacrée à la sante, en autres thèmes, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion du 11 mai 2022 sur l'adoption technique du Plan Régional pour l'élimination du Paludisme 2022 – 2026.